

Intitulé de l'UE	Méthodologie de l'enseignement supérieur
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Primaëlle LEGRAND	37.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Méthodologie de recherche juridique	12.5h	Audrey HERNE
Organisation et méthode de travail	12.5h	Primaëlle LEGRAND
Prise de notes	12.5h	Primaëlle LEGRAND

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Méthodologie de recherche juridique : 8.5h de théorie, 4h d'exercices/laboratoires
Organisation et méthode de travail : 6h de théorie, 6.5h d'exercices/laboratoires
Prise de notes : 4h de théorie, 8.5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Méthodologie de recherche juridique : Français
Organisation et méthode de travail : Français
Prise de notes : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Développer un esprit de synthèse
- S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.
 - Organiser son travail afin de respecter les délais
- S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
 - Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Acquis d'apprentissage spécifiques

Apprendre à adapter sa méthode de travail à l'enseignement supérieur.

Réaliser une prise de note efficace en sélectionnant l'information pertinente, ainsi qu'en structurant sa pensée.

Identifier les différentes sources du droit en vue d'effectuer des recherches juridiques, en sélectionner les résultats pertinents, et en résumer le contenu de façon à faire ressortir leur juste portée.

Traduire les sources juridiques en langage référentiel, notamment par l'utilisation des abréviations propres au secteur juridique.

Contenu de l'AA Méthodologie de recherche juridique

- Le tryptique des sources du droit ;
- L'informatique juridique documentaire ;
- La référence aux sources du droit ;
- Lire la jurisprudence ;
- Mener une recherche juridique ;
- Rédiger une étude juridique ;
- Les abréviations.

Contenu de l'AA Organisation et méthode de travail

Acquisition d'outils pratiques liés aux domaines suivants :

- Se connaître : type de mémoire, etc ;
- Gérer son temps et organiser son travail ;
- Gérer l'information écrite ;
- Gérer sa prise de parole en public ;
- Gérer ses idées - Zoom sur la créativité ;
- Gérer son stress.

Contenu de l'AA Prise de notes

- Acquisition de la technique d'abréviation ;
- Acquisition de la technique de structuration visuelle des notes ;
- Travail approfondi sur la recherche de sens.

Méthodes d'enseignement

Méthodologie de recherche juridique : cours magistral, approche interactive, étude de cas, utilisation de logiciels, exercices

Organisation et méthode de travail : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème

Prise de notes : cours magistral, approche interactive

Supports

Méthodologie de recherche juridique : copies des présentations, notes de cours, Guide des citations, références et abréviations juridiques, Kluwer

Organisation et méthode de travail : copies des présentations, notes de cours, notes d'exercices

Prise de notes : notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie de recherche juridique

- Van Drooghenbroeck, J. F., *Leçons de méthodologie juridique*, 2ème édition, Bruxelles, Larcier, 2016
- Guide des citations, références et abréviations juridiques, Bruxelles, Kluwer, 2010

Ressources bibliographiques de l'AA Organisation et méthode de travail

- Gabriel, G. (2011). *Coaching scolaire : augmenter le potentiel des élèves en difficulté*. Bruxelles: De Boeck
- Houart, M. (2017). *Réussir sa première année d'études supérieures* (2è éd.). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur
- Warnier, Y. (2012). *Méthodo, le coach des élèves : mieux se connaître pour réussir*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Education

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Méthodologie de recherche juridique : 34% Organisation et méthode de travail : 33% Prise de notes : 33%
Langue(s) d'évaluation	Méthodologie de recherche juridique : Français Organisation et méthode de travail : Français Prise de notes : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie de recherche juridique :

L'étudiant devra être à même de rechercher des sources juridiques (doctrine, jurisprudence, législation) susceptibles d'intéresser un sujet juridique déterminé. Il sera également demandé à l'étudiant de comprendre et résumer la juste portée des sources qu'il aura sélectionnées, et d'en rédiger des références.

Méthode d'évaluation de l'AA Organisation et méthode de travail :

L'évaluation se basera sur la remise d'un travail écrit brassant toutes les parties du cours.

Méthode d'évaluation de l'AA Prise de notes :

Cette évaluation portera sur un exercice de prise de notes.

Année académique : **2019 - 2020**